

Service DOS

Dossier suivi par
Christelle Viaud
Téléphone
03.84.87.27.34
Fax
03.84.87.27.04
mél.
ce.dos.ia39
@ac-besancon.fr

335, Rue Ragmey
BP 602
39021 Lons-le-Saunier
Cedex

Plateforme moyens collèges

Dossier suivi par
Jacqueline Poete
Téléphone
03 81 65 73 89
Fax
03 81 65 47 95
mél.
ce.pplateforme.colleges39
@ac-besancon.fr

10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

Le recteur et par délégation,
Le directeur académique des services de
l'éducation nationale, directeur des services
départementaux de l'éducation nationale,

Vu la loi n°83-663 du 22 juillet 1983
complétant la Loi n°83-3 du 7 janvier 1983
relative à la répartition des compétences
entre les communes, les départements, les
régions et l'Etat

Vu le décret n°85-348 du 20 mars 1985
relatif à la rentrée en vigueur du transfert de
compétence en matière d'enseignement

Vu l'avis du comité technique spécial
départemental en date du 22 mars 2012

Lons le Saunier, le 22 mars 2012

ARRETE

<i>Article 1 :</i> <u>A compter du 1er septembre 2012 les postes suivants sont supprimés</u>	<i>Article 2 :</i> <u>A compter du 1er septembre 2012 les postes suivants sont créés</u>
	Collège Les Louataux - Champagnole 1 PC mathématiques 1 PC EPS
Collège de l'Arc - DOLE 1 PC Lettres classiques (MCS)	Collège de l'Arc - Dole 1 PC Lettres modernes
Collège Rouget de Lisle – Lons le Saunier 1 PC Lettres modernes (PV) 1 PC Sciences de la Vie et de la Terre (PV)	
	Collège Saint Exupéry – Lons le Saunier 1 PE ULIS TFC
Collège Pierre Hyacinthe Cazeaux MOREZ 1 PC Sciences de la Vie et de la Terre (MCS)	
	Collège Gilbert Cousin - NOZEROY 1 PC Sciences de la Vie et de la Terre
Collège Jules Grévy - POLIGNY 1 PC EPS (MCS) 1 PE Segpa (MCS)	

Collège Lucien Febvre – St Amour 1 PC Lettres modernes (PV)	
Collège Rosset – St CLAUDE 1 PC Espagnol (PV) 1 PC Mathématiques (PV) 1 PC Education Musicale (MCS) 1 PC EPS (MCS)	
Collège Pré Saint Sauveur – St Claude 1 PC lettres modernes (PV)	Collège Pré Saint Sauveur – St Claude 1 PC lettres modernes FLE (SPEA)
Collège Victor Considérant – Salins les Bains 1 PC lettres modernes (MCS) 1 PEGC Lettres Histoire Géographie (PV)	
Collège des Vernaux – Tavaux 1 PEGC Technologie (PV)	

Article 3 : Un avenant au présent arrêté sera établi, le cas échéant, après l'implantation des postes de fonctionnaires stagiaires, après décision du recteur.

Article 4 : Un poste spécifique académique (SPEA), spécialisé en Français Langue Etrangère (FLE), est créé au collège Pré Saint Sauveur de SAINT CLAUDE à compter du 1er septembre 2012.

Article 5 : Il est créé à compter du 1er septembre 2012 une Unité d'Inclusion Locale Scolaire (Ulis), type 1 trouble des fonctions cognitives, au collège Saint Exupéry de Lons le Saunier (2nde Ulis de l'établissement).

Le transfert provisoire, effectué à la rentrée 2011, de l'Ulis du collège Rosset vers le collège Pré Saint Sauveur de Saint Claude est confirmé au 1er septembre 2012.

Article 6 : En raison des effectifs accueillis et prévus, il est fermé une division à la Segpa de Poligny à compter du 1er septembre 2012.
Les élèves de 6èmes et de 5èmes seront accueillis au sein d'une même division.

Article 7 : A compter du 1er septembre 2012, les élèves de 6èmes et de 5èmes, relevant des secteurs de recrutement des collèges Rosset et Pré Saint Sauveur, seront tous accueillis au collège Pré Saint Sauveur de Saint Claude.

Le recteur et par délégation,
Le directeur académique,

Jean-Marc MILVILLE